

Le couteau lenticulaire est ainsi appelé à cause d'un bouton arrondi qui termine l'extrémité de la lame. Ce couteau sert dans la préparation pour soulever les aspérités laissées par la couronne de trépan autour de l'ouverture pratiquée dans l'os.

Le couteau lithomane à la lame étroite, longue de 0 m. 12, tranchante dans toute sa longueur, faisant un angle avec le manche. Ce couteau servait autrefois à pratiquer la taille latérale.

Le couteau en serpente est une lame très-forte, recourbée en forme de serpente. Dessus se servait de cet instrument pour ouvrir les parois du sinus maxillaire.

COUËL s. m. (kou-té-lé). Ancienne forme du mot COUËL.

— Agric. Serpe avec laquelle on coupe les roseaux.

COUËL (Antoine), seigneur de Montcaux, poète, né à Paris en 1677, mort à Blois en 1692. Il a publié vers 1661, à Blois, sous le titre de Promenades, un recueil de sonnets, stances, élégies et autres poésies, toutes de la plus grande médiocrité. Une pièce de lui, l'Indulgence, a empêché son nom de tomber dans un oubli profond, non point pour la beauté des vers, mais à cause de son extrême ressemblance avec la célèbre épître les Mœurs de M. de Deshoulières. Il s'est élevé une longue controverse sur la question de savoir quel était celui des deux poètes qui avait pillé l'autre; mais rien jusqu'à présent n'a apporté sur ce petit problème une solution satisfaisante.

COUËLAS s. m. (kou-té-lâ). — augment. de l'anc. fr. couël, couteau. Gros couteau : Un COUËLAS de sauterie.

Laissons-le s'attendre sur la brebis bêlante, qui livre au couëtis sa tête carressée.

Farineux, elle approche, avec un couëtis, De ce fils innocent qui lui tendait les bras.

Le large et courté épave tranchante d'un seul côté, dont le dos était souvent taillé en scie : Un couëtis à poignée ciselée lui battait la hanche.

Point de tambours, force bons couëtis.

— Poétiq. Balonnette : Au mouquet réuni, le sanglant couëtis Dans les rangs ennemis portait un double tépas.

— Blas. Meuble d'armoiries figurant un couteau : Du Bois de la Freslonnière, en Bretagne : De gueules, à trois COUËLAS d'argent en pal, la pointe en bas.

— Tech. Outil de papier pour rogner le papier.

— Mar. Petite voile appelée aussi BONNETTE EN ÉTAL.

— Ichtyol. Nom vulgaire de l'espadaon.

— Épithète. Large, tranchant, menaçant, redoutable, terrible, affreux, horrible, sanglant, ensanglanté, cruel, meurtrier, homicide.

— Encycl. La pointe du couteau à pressant les temps, des formes différentes. Il y en a en manche simple, et d'autres à coquilles ou à lunettes pour garantir la main.

En général, le couëtis était une arme de taille comparée au couteau, mais plus longue, plus large et moins longue. Quelquefois cette lame se terminait en une pointe entre deux échancrures. A Rome, pendant l'empire et le haut empire, les soldats tranchaient la tête avec un couëtis. Au moyen âge, le couëtis fut souvent appelé couët, couteau d'armes, couëtis, couëtisse, etc. Rigori dit qu'à la bataille de Bouvines quelques-uns des ennemis étaient armés de couëtis très-longs et tranchants. Il ajoute qu'on n'en avait jamais vu de cette sorte : Genre armorum admirabili et hactenus inavito.

Les Français se servaient peu de cette arme. Cependant, les constitutiers du temps de Montliuc, les gens d'armes s'en servaient pour achever les blessés sur les champs de bataille ou pour exécuter les prisonniers :

— Tech. Plancher français qui se compose de deux pièces de bois, dont l'une est courbe, mais plus large et moins longue. Quelquefois cette lame se terminait en une pointe entre deux échancrures. A Rome, pendant l'empire et le haut empire, les soldats tranchaient la tête avec un couëtis. Au moyen âge, le couëtis fut souvent appelé couët, couteau d'armes, couëtis, couëtisse, etc.

— Tech. Outil de papier pour rogner le papier.

— Mar. Petite voile appelée aussi BONNETTE EN ÉTAL.

— Ichtyol. Nom vulgaire de l'espadaon.

— Épithète. Large, tranchant, menaçant, redoutable, terrible, affreux, horrible, sanglant, ensanglanté, cruel, meurtrier, homicide.

— Encycl. La pointe du couteau à pressant les temps, des formes différentes. Il y en a en manche simple, et d'autres à coquilles ou à lunettes pour garantir la main.

En général, le couëtis était une arme de taille comparée au couteau, mais plus longue, plus large et moins longue. Quelquefois cette lame se terminait en une pointe entre deux échancrures. A Rome, pendant l'empire et le haut empire, les soldats tranchaient la tête avec un couëtis. Au moyen âge, le couëtis fut souvent appelé couët, couteau d'armes, couëtis, couëtisse, etc.

— Tech. Plancher français qui se compose de deux pièces de bois, dont l'une est courbe, mais plus large et moins longue. Quelquefois cette lame se terminait en une pointe entre deux échancrures. A Rome, pendant l'empire et le haut empire, les soldats tranchaient la tête avec un couëtis. Au moyen âge, le couëtis fut souvent appelé couët, couteau d'armes, couëtis, couëtisse, etc.

— Tech. Outil de papier pour rogner le papier.

faire disparaître, mais on s'expose alors à altérer le nerf du cuir.

COUËLASSÉ, ÉE (kou-té-lâ-sé) part. passé du v. Couëtasser : Peau COUËLASSÉE. Il On dit aussi COUËLASSÉ.

COUËLASSER v. a. ou tr. (kou-té-lâ-sé — rad. couëtasse). Techn. Faire des couëtasses sur : COUËLASSER une peau. Il On dit aussi COUËLASSER.

COUËLET s. m. (kou-té-lé). Pêch. Entrée d'une bourdigue.

COUËLETIER, ÈRE s. (kou-té-lé, iè-re — de l'anc. fr. couët, couteau). Personne qui vend, fabrique ou fait fabriquer des couteaux et autres instruments en acier de petite dimension, servant à couper ou à percer : Le père de Démosthène était COUËLETIER. Le COUËLETIER était à la fois forgeron, serrurier et mécanicien. (Bouillet.)

— Moll. Nom vulgaire d'un solen, mieux appelé MANCHE DE COUËL. Le COUËLETIER ne rampe point ; il perce le sable perpendiculairement. Il s'y creuse un trou ou une sorte de cellule qui a quelquefois deux pieds de longueur, et dans laquelle il monte et descend à son gré. (Bonnet.)

— S. f. Sorte d'étui à compartiments, dans lequel on serrait les couteaux de table, et qui est généralement remplacé aujourd'hui par les boîtes à couteaux.

— Encycl. V. COUËLASSER.

COUËLINE s. f. (kou-té-li-ne). Comm. Grosse toile de coton qui nous vient des Indes.

COUËLLE (Jean-Marie-Joseph), ingénieur français, né au Mans en 1748, mort dans la même ville en 1835. Il se livra de bonne heure à l'étude de la physique et de la chimie. Il plaça sur la maison de son père le premier paratonnerre qui ait été établi au Mans, puis s'occupa de la découverte de Montgolfier, et chercha à perfectionner son système à vapeur. Lorsque le comité de Salut public créa une compagnie d'aérostats qu'il attacha à l'état-major de l'armée de Saumur-et-Meuse, Couëtelle fut mis à sa tête. Il dirigea les ascensions qui eurent lieu notamment à la bataille de Fleurus. Il accompagna Bonaparte en Égypte, mais tout son matériel fut détruit à la bataille d'Aboukir. De retour en France, Couëtelle reçut le grade de colonel, puis devint inspecteur aux revues. On a de lui : Sur l'emploi des aérostats aux armées de Saumur-et-Meuse et du Rhin (1794) ; Observations météorologiques faites au Caire en 1799, 1800, 1801, etc.

COUËLLERIE s. f. (kou-té-lé-ri) — de l'anc. fr. couët, couteau. Art de couëtler : Il a appris la COUËLLERIE à Langres, à Fabriquer du couëtler : Il y a à Birmingham de très-nombreuses COUËLLERIES. Il Produits qui font l'objet du commerce du couëtler : La COUËLLERIE de Langres est estimée. La COUËLLERIE de Touraine, que notre COUËLLERIE, notre argentier et nos chevauz le sont à nos couteaux et à nos bèles. (Balz.) Les COUËLLERIS anglais de Birmingham passe pour être la meilleure. (Bouillet.)

— Encycl. En France, la fabrication de la couëtlerie est à peu près concentrée dans quatre localités : à Thiers, à Châtelleraul, à Nogent et à Langres. Les principales matières qui elle emploie sont : le fer en barre ou en tôle ; l'acier puddlé, laminé on fondu ; le mallechort ; le cuivre-laion ; la corne de France et d'Amérique ; l'ébène ; le Gabon ou le Maurice ; les os de France ou d'étranger ; l'étain ; le plomb ; et, comme combustible, la houille. A Langres et à Nogent, on emploie un peu le bois. Les moteurs employés sont presque exclusivement des moteurs hydrauliques ; les rares essais de moteurs à vapeur qu'on a faits ont été peu profitables à cause du prix du charbon. Les meules sont une des grandes charges de cette industrie ; la Haute-Saône les fournit à peu près toutes. Le prix de cet article, qui est de 10 à 12 fr. sur le lieu de production, est à peu près triple et même quadruple par les frais de transport. L'industrie de la couëtlerie n'emploie de machines que pour estamper les métaux, scier et presser les manches de couteau. Les conditions de la fabrication sont différentes selon les localités ; à Thiers, les ouvriers, qui font chacun une partie du couteau, travaillent chez eux, au milieu de leur famille ; à Châtelleraul, ils travaillent en manufacture.

— Encycl. En France, la fabrication de la couëtlerie est à peu près concentrée dans quatre localités : à Thiers, à Châtelleraul, à Nogent et à Langres. Les principales matières qui elle emploie sont : le fer en barre ou en tôle ; l'acier puddlé, laminé on fondu ; le mallechort ; le cuivre-laion ; la corne de France et d'Amérique ; l'ébène ; le Gabon ou le Maurice ; les os de France ou d'étranger ; l'étain ; le plomb ; et, comme combustible, la houille. A Langres et à Nogent, on emploie un peu le bois. Les moteurs employés sont presque exclusivement des moteurs hydrauliques ; les rares essais de moteurs à vapeur qu'on a faits ont été peu profitables à cause du prix du charbon. Les meules sont une des grandes charges de cette industrie ; la Haute-Saône les fournit à peu près toutes. Le prix de cet article, qui est de 10 à 12 fr. sur le lieu de production, est à peu près triple et même quadruple par les frais de transport. L'industrie de la couëtlerie n'emploie de machines que pour estamper les métaux, scier et presser les manches de couteau. Les conditions de la fabrication sont différentes selon les localités ; à Thiers, les ouvriers, qui font chacun une partie du couteau, travaillent chez eux, au milieu de leur famille ; à Châtelleraul, ils travaillent en manufacture.

— Encycl. En France, la fabrication de la couëtlerie est à peu près concentrée dans quatre localités : à Thiers, à Châtelleraul, à Nogent et à Langres. Les principales matières qui elle emploie sont : le fer en barre ou en tôle ; l'acier puddlé, laminé on fondu ; le mallechort ; le cuivre-laion ; la corne de France et d'Amérique ; l'ébène ; le Gabon ou le Maurice ; les os de France ou d'étranger ; l'étain ; le plomb ; et, comme combustible, la houille. A Langres et à Nogent, on emploie un peu le bois. Les moteurs employés sont presque exclusivement des moteurs hydrauliques ; les rares essais de moteurs à vapeur qu'on a faits ont été peu profitables à cause du prix du charbon. Les meules sont une des grandes charges de cette industrie ; la Haute-Saône les fournit à peu près toutes. Le prix de cet article, qui est de 10 à 12 fr. sur le lieu de production, est à peu près triple et même quadruple par les frais de transport. L'industrie de la couëtlerie n'emploie de machines que pour estamper les métaux, scier et presser les manches de couteau. Les conditions de la fabrication sont différentes selon les localités ; à Thiers, les ouvriers, qui font chacun une partie du couteau, travaillent chez eux, au milieu de leur famille ; à Châtelleraul, ils travaillent en manufacture.

— Encycl. En France, la fabrication de la couëtlerie est à peu près concentrée dans quatre localités : à Thiers, à Châtelleraul, à Nogent et à Langres. Les principales matières qui elle emploie sont : le fer en barre ou en tôle ; l'acier puddlé, laminé on fondu ; le mallechort ; le cuivre-laion ; la corne de France et d'Amérique ; l'ébène ; le Gabon ou le Maurice ; les os de France ou d'étranger ; l'étain ; le plomb ; et, comme combustible, la houille. A Langres et à Nogent, on emploie un peu le bois. Les moteurs employés sont presque exclusivement des moteurs hydrauliques ; les rares essais de moteurs à vapeur qu'on a faits ont été peu profitables à cause du prix du charbon. Les meules sont une des grandes charges de cette industrie ; la Haute-Saône les fournit à peu près toutes. Le prix de cet article, qui est de 10 à 12 fr. sur le lieu de production, est à peu près triple et même quadruple par les frais de transport. L'industrie de la couëtlerie n'emploie de machines que pour estamper les métaux, scier et presser les manches de couteau. Les conditions de la fabrication sont différentes selon les localités ; à Thiers, les ouvriers, qui font chacun une partie du couteau, travaillent chez eux, au milieu de leur famille ; à Châtelleraul, ils travaillent en manufacture.

— Encycl. En France, la fabrication de la couëtlerie est à peu près concentrée dans quatre localités : à Thiers, à Châtelleraul, à Nogent et à Langres. Les principales matières qui elle emploie sont : le fer en barre ou en tôle ; l'acier puddlé, laminé on fondu ; le mallechort ; le cuivre-laion ; la corne de France et d'Amérique ; l'ébène ; le Gabon ou le Maurice ; les os de France ou d'étranger ; l'étain ; le plomb ; et, comme combustible, la houille. A Langres et à Nogent, on emploie un peu le bois. Les moteurs employés sont presque exclusivement des moteurs hydrauliques ; les rares essais de moteurs à vapeur qu'on a faits ont été peu profitables à cause du prix du charbon. Les meules sont une des grandes charges de cette industrie ; la Haute-Saône les fournit à peu près toutes. Le prix de cet article, qui est de 10 à 12 fr. sur le lieu de production, est à peu près triple et même quadruple par les frais de transport. L'industrie de la couëtlerie n'emploie de machines que pour estamper les métaux, scier et presser les manches de couteau. Les conditions de la fabrication sont différentes selon les localités ; à Thiers, les ouvriers, qui font chacun une partie du couteau, travaillent chez eux, au milieu de leur famille ; à Châtelleraul, ils travaillent en manufacture.

— Encycl. En France, la fabrication de la couëtlerie est à peu près concentrée dans quatre localités : à Thiers, à Châtelleraul, à Nogent et à Langres. Les principales matières qui elle emploie sont : le fer en barre ou en tôle ; l'acier puddlé, laminé on fondu ; le mallechort ; le cuivre-laion ; la corne de France et d'Amérique ; l'ébène ; le Gabon ou le Maurice ; les os de France ou d'étranger ; l'étain ; le plomb ; et, comme combustible, la houille. A Langres et à Nogent, on emploie un peu le bois. Les moteurs employés sont presque exclusivement des moteurs hydrauliques ; les rares essais de moteurs à vapeur qu'on a faits ont été peu profitables à cause du prix du charbon. Les meules sont une des grandes charges de cette industrie ; la Haute-Saône les fournit à peu près toutes. Le prix de cet article, qui est de 10 à 12 fr. sur le lieu de production, est à peu près triple et même quadruple par les frais de transport. L'industrie de la couëtlerie n'emploie de machines que pour estamper les métaux, scier et presser les manches de couteau. Les conditions de la fabrication sont différentes selon les localités ; à Thiers, les ouvriers, qui font chacun une partie du couteau, travaillent chez eux, au milieu de leur famille ; à Châtelleraul, ils travaillent en manufacture.

— Encycl. En France, la fabrication de la couëtlerie est à peu près concentrée dans quatre localités : à Thiers, à Châtelleraul, à Nogent et à Langres. Les principales matières qui elle emploie sont : le fer en barre ou en tôle ; l'acier puddlé, laminé on fondu ; le mallechort ; le cuivre-laion ; la corne de France et d'Amérique ; l'ébène ; le Gabon ou le Maurice ; les os de France ou d'étranger ; l'étain ; le plomb ; et, comme combustible, la houille. A Langres et à Nogent, on emploie un peu le bois. Les moteurs employés sont presque exclusivement des moteurs hydrauliques ; les rares essais de moteurs à vapeur qu'on a faits ont été peu profitables à cause du prix du charbon. Les meules sont une des grandes charges de cette industrie ; la Haute-Saône les fournit à peu près toutes. Le prix de cet article, qui est de 10 à 12 fr. sur le lieu de production, est à peu près triple et même quadruple par les frais de transport. L'industrie de la couëtlerie n'emploie de machines que pour estamper les métaux, scier et presser les manches de couteau. Les conditions de la fabrication sont différentes selon les localités ; à Thiers, les ouvriers, qui font chacun une partie du couteau, travaillent chez eux, au milieu de leur famille ; à Châtelleraul, ils travaillent en manufacture.

— Encycl. En France, la fabrication de la couëtlerie est à peu près concentrée dans quatre localités : à Thiers, à Châtelleraul, à Nogent et à Langres. Les principales matières qui elle emploie sont : le fer en barre ou en tôle ; l'acier puddlé, laminé on fondu ; le mallechort ; le cuivre-laion ; la corne de France et d'Amérique ; l'ébène ; le Gabon ou le Maurice ; les os de France ou d'étranger ; l'étain ; le plomb ; et, comme combustible, la houille. A Langres et à Nogent, on emploie un peu le bois. Les moteurs employés sont presque exclusivement des moteurs hydrauliques ; les rares essais de moteurs à vapeur qu'on a faits ont été peu profitables à cause du prix du charbon. Les meules sont une des grandes charges de cette industrie ; la Haute-Saône les fournit à peu près toutes. Le prix de cet article, qui est de 10 à 12 fr. sur le lieu de production, est à peu près triple et même quadruple par les frais de transport. L'industrie de la couëtlerie n'emploie de machines que pour estamper les métaux, scier et presser les manches de couteau. Les conditions de la fabrication sont différentes selon les localités ; à Thiers, les ouvriers, qui font chacun une partie du couteau, travaillent chez eux, au milieu de leur famille ; à Châtelleraul, ils travaillent en manufacture.

— Encycl. En France, la fabrication de la couëtlerie est à peu près concentrée dans quatre localités : à Thiers, à Châtelleraul, à Nogent et à Langres. Les principales matières qui elle emploie sont : le fer en barre ou en tôle ; l'acier puddlé, laminé on fondu ; le mallechort ; le cuivre-laion ; la corne de France et d'Amérique ; l'ébène ; le Gabon ou le Maurice ; les os de France ou d'étranger ; l'étain ; le plomb ; et, comme combustible, la houille. A Langres et à Nogent, on emploie un peu le bois. Les moteurs employés sont presque exclusivement des moteurs hydrauliques ; les rares essais de moteurs à vapeur qu'on a faits ont été peu profitables à cause du prix du charbon. Les meules sont une des grandes charges de cette industrie ; la Haute-Saône les fournit à peu près toutes. Le prix de cet article, qui est de 10 à 12 fr. sur le lieu de production, est à peu près triple et même quadruple par les frais de transport. L'industrie de la couëtlerie n'emploie de machines que pour estamper les métaux, scier et presser les manches de couteau. Les conditions de la fabrication sont différentes selon les localités ; à Thiers, les ouvriers, qui font chacun une partie du couteau, travaillent chez eux, au milieu de leur famille ; à Châtelleraul, ils travaillent en manufacture.

— Encycl. En France, la fabrication de la couëtlerie est à peu près concentrée dans quatre localités : à Thiers, à Châtelleraul, à Nogent et à Langres. Les principales matières qui elle emploie sont : le fer en barre ou en tôle ; l'acier puddlé, laminé on fondu ; le mallechort ; le cuivre-laion ; la corne de France et d'Amérique ; l'ébène ; le Gabon ou le Maurice ; les os de France ou d'étranger ; l'étain ; le plomb ; et, comme combustible, la houille. A Langres et à Nogent, on emploie un peu le bois. Les moteurs employés sont presque exclusivement des moteurs hydrauliques ; les rares essais de moteurs à vapeur qu'on a faits ont été peu profitables à cause du prix du charbon. Les meules sont une des grandes charges de cette industrie ; la Haute-Saône les fournit à peu près toutes. Le prix de cet article, qui est de 10 à 12 fr. sur le lieu de production, est à peu près triple et même quadruple par les frais de transport. L'industrie de la couëtlerie n'emploie de machines que pour estamper les métaux, scier et presser les manches de couteau. Les conditions de la fabrication sont différentes selon les localités ; à Thiers, les ouvriers, qui font chacun une partie du couteau, travaillent chez eux, au milieu de leur famille ; à Châtelleraul, ils travaillent en manufacture.

— Encycl. En France, la fabrication de la couëtlerie est à peu près concentrée dans quatre localités : à Thiers, à Châtelleraul, à Nogent et à Langres. Les principales matières qui elle emploie sont : le fer en barre ou en tôle ; l'acier puddlé, laminé on fondu ; le mallechort ; le cuivre-laion ; la corne de France et d'Amérique ; l'ébène ; le Gabon ou le Maurice ; les os de France ou d'étranger ; l'étain ; le plomb ; et, comme combustible, la houille. A Langres et à Nogent, on emploie un peu le bois. Les moteurs employés sont presque exclusivement des moteurs hydrauliques ; les rares essais de moteurs à vapeur qu'on a faits ont été peu profitables à cause du prix du charbon. Les meules sont une des grandes charges de cette industrie ; la Haute-Saône les fournit à peu près toutes. Le prix de cet article, qui est de 10 à 12 fr. sur le lieu de production, est à peu près triple et même quadruple par les frais de transport. L'industrie de la couëtlerie n'emploie de machines que pour estamper les métaux, scier et presser les manches de couteau. Les conditions de la fabrication sont différentes selon les localités ; à Thiers, les ouvriers, qui font chacun une partie du couteau, travaillent chez eux, au milieu de leur famille ; à Châtelleraul, ils travaillent en manufacture.

— Encycl. En France, la fabrication de la couëtlerie est à peu près concentrée dans quatre localités : à Thiers, à Châtelleraul, à Nogent et à Langres. Les principales matières qui elle emploie sont : le fer en barre ou en tôle ; l'acier puddlé, laminé on fondu ; le mallechort ; le cuivre-laion ; la corne de France et d'Amérique ; l'ébène ; le Gabon ou le Maurice ; les os de France ou d'étranger ; l'étain ; le plomb ; et, comme combustible, la houille. A Langres et à Nogent, on emploie un peu le bois. Les moteurs employés sont presque exclusivement des moteurs hydrauliques ; les rares essais de moteurs à vapeur qu'on a faits ont été peu profitables à cause du prix du charbon. Les meules sont une des grandes charges de cette industrie ; la Haute-Saône les fournit à peu près toutes. Le prix de cet article, qui est de 10 à 12 fr. sur le lieu de production, est à peu près triple et même quadruple par les frais de transport. L'industrie de la couëtlerie n'emploie de machines que pour estamper les métaux, scier et presser les manches de couteau. Les conditions de la fabrication sont différentes selon les localités ; à Thiers, les ouvriers, qui font chacun une partie du couteau, travaillent chez eux, au milieu de leur famille ; à Châtelleraul, ils travaillent en manufacture.

— Encycl. En France, la fabrication de la couëtlerie est à peu près concentrée dans quatre localités : à Thiers, à Châtelleraul, à Nogent et à Langres. Les principales matières qui elle emploie sont : le fer en barre ou en tôle ; l'acier puddlé, laminé on fondu ; le mallechort ; le cuivre-laion ; la corne de France et d'Amérique ; l'ébène ; le Gabon ou le Maurice ; les os de France ou d'étranger ; l'étain ; le plomb ; et, comme combustible, la houille. A Langres et à Nogent, on emploie un peu le bois. Les moteurs employés sont presque exclusivement des moteurs hydrauliques ; les rares essais de moteurs à vapeur qu'on a faits ont été peu profitables à cause du prix du charbon. Les meules sont une des grandes charges de cette industrie ; la Haute-Saône les fournit à peu près toutes. Le prix de cet article, qui est de 10 à 12 fr. sur le lieu de production, est à peu près triple et même quadruple par les frais de transport. L'industrie de la couëtlerie n'emploie de machines que pour estamper les métaux, scier et presser les manches de couteau. Les conditions de la fabrication sont différentes selon les localités ; à Thiers, les ouvriers, qui font chacun une partie du couteau, travaillent chez eux, au milieu de leur famille ; à Châtelleraul, ils travaillent en manufacture.

— Encycl. En France, la fabrication de la couëtlerie est à peu près concentrée dans quatre localités : à Thiers, à Châtelleraul, à Nogent et à Langres. Les principales matières qui elle emploie sont : le fer en barre ou en tôle ; l'acier puddlé, laminé on fondu ; le mallechort ; le cuivre-laion ; la corne de France et d'Amérique ; l'ébène ; le Gabon ou le Maurice ; les os de France ou d'étranger ; l'étain ; le plomb ; et, comme combustible, la houille. A Langres et à Nogent, on emploie un peu le bois. Les moteurs employés sont presque exclusivement des moteurs hydrauliques ; les rares essais de moteurs à vapeur qu'on a faits ont été peu profitables à cause du prix du charbon. Les meules sont une des grandes charges de cette industrie ; la Haute-Saône les fournit à peu près toutes. Le prix de cet article, qui est de 10 à 12 fr. sur le lieu de production, est à peu près triple et même quadruple par les frais de transport. L'industrie de la couëtlerie n'emploie de machines que pour estamper les métaux, scier et presser les manches de couteau. Les conditions de la fabrication sont différentes selon les localités ; à Thiers, les ouvriers, qui font chacun une partie du couteau, travaillent chez eux, au milieu de leur famille ; à Châtelleraul, ils travaillent en manufacture.

— Encycl. En France, la fabrication de la couëtlerie est à peu près concentrée dans quatre localités : à Thiers, à Châtelleraul, à Nogent et à Langres. Les principales matières qui elle emploie sont : le fer en barre ou en tôle ; l'acier puddlé, laminé on fondu ; le mallechort ; le cuivre-laion ; la corne de France et d'Amérique ; l'ébène ; le Gabon ou le Maurice ; les os de France ou d'étranger ; l'étain ; le plomb ; et, comme combustible, la houille. A Langres et à Nogent, on emploie un peu le bois. Les moteurs employés sont presque exclusivement des moteurs hydrauliques ; les rares essais de moteurs à vapeur qu'on a faits ont été peu profitables à cause du prix du charbon. Les meules sont une des grandes charges de cette industrie ; la Haute-Saône les fournit à peu près toutes. Le prix de cet article, qui est de 10 à 12 fr. sur le lieu de production, est à peu près triple et même quadruple par les frais de transport. L'industrie de la couëtlerie n'emploie de machines que pour estamper les métaux, scier et presser les manches de couteau. Les conditions de la fabrication sont différentes selon les localités ; à Thiers, les ouvriers, qui font chacun une partie du couteau, travaillent chez eux, au milieu de leur famille ; à Châtelleraul, ils travaillent en manufacture.

— Encycl. En France, la fabrication de la couëtlerie est à peu près concentrée dans quatre localités : à Thiers, à Châtelleraul, à Nogent et à Langres. Les principales matières qui elle emploie sont : le fer en barre ou en tôle ; l'acier puddlé, laminé on fondu ; le mallechort ; le cuivre-laion ; la corne de France et d'Amérique ; l'ébène ; le Gabon ou le Maurice ; les os de France ou d'étranger ; l'étain ; le plomb ; et, comme combustible, la houille. A Langres et à Nogent, on emploie un peu le bois. Les moteurs employés sont presque exclusivement des moteurs hydrauliques ; les rares essais de moteurs à vapeur qu'on a faits ont été peu profitables à cause du prix du charbon. Les meules sont une des grandes charges de cette industrie ; la Haute-Saône les fournit à peu près toutes. Le prix de cet article, qui est de 10 à 12 fr. sur le lieu de production, est à peu près triple et même quadruple par les frais de transport. L'industrie de la couëtlerie n'emploie de machines que pour estamper les métaux, scier et presser les manches de couteau. Les conditions de la fabrication sont différentes selon les localités ; à Thiers, les ouvriers, qui font chacun une partie du couteau, travaillent chez eux, au milieu de leur famille ; à Châtelleraul, ils travaillent en manufacture.

millions. (Napoli. Ter.) Une guerre heureuse coûte infiniment moins qu'elle ne rapporte. (B. Const.) La guerre coûte plus que ses frais ; elle coûte tout ce qu'elle empêche de gagner. (J.-B. Say.) Tout produit vaut ce qu'il coûte. (J.-B. Say.)

Le porc à engraisser coûte peu de son.

Je voudrais inventer quelque petit cadeau qui coûtât peu d'argent et qui parût nouveau.

— Fig. Occasionner des peines, des pertes, des souffrances : Mes vers ne COÛTENT peu, disait l'abbé de Marolles à Linière. — Ils vous COÛTENT ce qu'ils valent, s'il répondit celui-ci. Pourquoi veut-on que les prodiges COÛTENT à Dieu? (Boss.) L'ignorance est un état qui ne coûte aucune peine. (La Bruy.) Je coûtai la vie à ma mère, et ma naissance fut le premier de mes malheurs. (V.-J. Rouss.) Tout grand succès qui n'a pas coûté un grand effort se paye par un grand sacrifice. (E. de Gir.) Dès que le culte a un caractère de rites, il coûte quelque chose à la liberté. (J. Simon.) L'ordre ne coûte que des soins, le désordre coûte des labeurs. (L. Lachapelle.) L'enfer est une prison qui ne coûte pas d'entretien. (E. About.) De tous les produits du travail, aucun peut-être n'a coûté de plus longs et de plus pénibles efforts que le calendrier. (Proudh.) La conquête de la vérité coûte toujours du sang, des larmes et des lutes. (A. Guépin.) Une connaissance qui coûte la vie coûte trop cher. (Sassanoff.)

La place à l'emporter coûtera bien des larmes.

Que de soins m'ont coûtés cette tête charmante!

Touché de votre apit, souffrez que je désarme. Un zèle qui pourrait lui coûter une jambe.

J'aurais pu en plantant cet argent, trop payé S'il devait me coûter ma dernière amitié!

Encor Napoléon ! encor sa grande image!

Nous a coûté du sang, et de pleurs et d'outrage, Pour quelques rameaux de laurier!

De l'avoir, Philis, vos charmes M'ont déjà coûté bien des larmes.

Mais, Philis, vous le savez bien, Les larmes ne me coûtent rien.

— Encycl. On donne avec difficulté ou à regret : Les promesses ne COÛTENT rien, a personnel. L'argent ne coûte rien à un dissipateur. Cela ne vous coûte rien à dire. Il n'y a rien qui coûte davantage à approuver et à louer que ce qui est le plus digne d'approbation et de louange. (Boss.) L'aveu des fautes ne coûte guère à ceux qui sentent en eux qu'ils les répètent. (Mme de Lambert.) On ne sait pas ce que le triomphe d'une vertu coûte à vaincre des hommes qui la méprisent à la postérité. (Danton.) Il n'y a point de vertu proprement dite sans victoire sur nous-même, et tout ce qui ne coûte rien ne vaut rien. (J. de Maistre.) Ce qui coûte le moins aux personnes timides, c'est de penser. (De Custine.) Rien ne coûte tant aux enfants que la réflexion. (J. Joubert.) Madame, ce qu'on fait sans honte et sans remords Ne coûte rien à dire.

— Absol. Occasionner des dépenses ou des sacrifices : Les voyages COÛTENT. Cette presse de cour ne nous défend que des crimes qui COÛTENT. (Mass.)

— Couter cher, Occasionner une forte dépense ou un grand sacrifice : L'expérience tient une école où les leçons COÛTENT cher ; mais c'est la seule où les insensés peuvent s'instruire. (Franklin.) L'agiotage, en tant que commerce sur nos innombrables emprunts, coûte bien cher au peuple. (Mirab.) Un vice coûte plus cher à satisfaire qu'une famille à nourrir. (Balz.) Un vice, aussi léger qu'il soit, coûte un peu plus cher que deux enfants. (J. Janin.) Les femmes qui se donnent COÛTENT souvent plus cher que celles qui se vendent. (L.-J. Larcher.)

— Antonymes. Gratuit, économique.

COUËLON (Georges), conventionnel, membre du comité de Salut public, né en 1756 à Orcet, près de Clermont (Auvergne), décéda le 10 thermidor an II (28 juillet 1794).

— Tech. Outil de papier pour rogner le papier.

— Mar. Petite voile appelée aussi BONNETTE EN ÉTAL.

— Ichtyol. Nom vulgaire de l'espadaon.

— Épithète. Large, tranchant, menaçant, redoutable, terrible, affreux, horrible, sanglant, ensanglanté, cruel, meurtrier, homicide.

— Encycl. La pointe du couteau à pressant les temps, des formes différentes. Il y en a en manche simple, et d'autres à coquilles ou à lunettes pour garantir la main.

En général, le couëtis était une arme de taille comparée au couteau, mais plus longue, plus large et moins longue. Quelquefois cette lame se terminait en une pointe entre deux échancrures. A Rome, pendant l'empire et le haut empire, les soldats tranchaient la tête avec un couëtis. Au moyen âge, le couëtis fut souvent appelé couët, couteau d'armes, couëtis, couëtisse, etc.

Les Français se servaient peu de cette arme. Cependant, les constitutiers du temps de Montliuc, les gens d'armes s'en servaient pour achever les blessés sur les champs de bataille ou pour exécuter les prisonniers :

— Tech. Plancher français qui se compose de deux pièces de bois, dont l'une est courbe, mais plus large et moins longue. Quelquefois cette lame se terminait en une pointe entre deux échancrures. A Rome, pendant l'empire et le haut empire, les soldats tranchaient la tête avec un couëtis. Au moyen âge, le couëtis fut souvent appelé couët, couteau d'armes, couëtis, couëtisse, etc.

— Tech. Outil de papier pour rogner le papier.

— Mar. Petite voile appelée aussi BONNETTE EN ÉTAL.

— Ichtyol. Nom vulgaire de l'espadaon.

— Épithète. Large, tranchant, menaçant, redoutable, terrible, affreux, horrible, sanglant, ensanglanté, cruel, meurtrier, homicide.

— Encycl. La pointe du couteau à pressant les temps, des formes différentes. Il y en a en manche simple, et d'autres à coquilles ou à lunettes pour garantir la main.

En général, le couëtis était une arme de taille comparée au couteau, mais plus longue, plus large et moins longue. Quelquefois cette lame